



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit janvier à seize heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 11 janvier 2021, s'est réuni à la Halle Jean Baylet à VALENCE D'AGEN, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D7-6-22

OBJET : DOTATION DE SOLIDARITE
COMPLEMENT POUR SCOLARISATION DES ENFANTS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES
DANS LES ECOLES EXTERIEURES

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. SALLES Alain (en remplacement de M. MERIEL Guy)
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: M. MARTINAT Emmanuel

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia (pouvoir donné à C. LECORRE)
	:	M. GIL Philippe
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest (pouvoir donné à C. PERE)
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme DARPARENS-GOUIFFES Valérie
	:	Mme DUBOIS Corinne
	:	M. TOURNE Jacques

Absents excusés :

Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard
Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme SOPETTI Joëlle	:	Rédacteur chef
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Teritorial
M. AILHAS Gérald	:	Trésorier de VALENCE D'AGEN

Madame Catherine PERE a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2021D7-6-22

OBJET : DOTATION DE SOLIDARITE

**COMPLEMENT POUR SCOLARISATION DES ENFANTS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES
DANS LES ECOLES EXTERIEURES**

Lors du Conseil Communautaire du 29 juillet 2016, il a été décidé de porter la dotation de fonctionnement des écoles à hauteur de 550 € par enfants scolarisés dans les écoles extérieures à la Communauté de Communes des Deux Rives, sous conditions fixées par le Code de l'Education Nationale.

1 commune a répondu pour l'année scolaire 2020/2021, il s'agit de :

- MERLES

Le Président propose d'acter le complément de la dotation de solidarité comme suit :

Communes	Forfait / enfant en €	Nbre enfants	Complément de dotation en €
MERLES	550	14	7 700

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

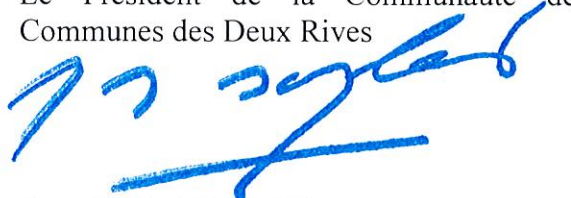
- d'attribuer la participation de 7 700 € à la commune de MERLES.

Fait à Valence d'Agen, le 18 janvier 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 19 janvier 2021

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives




Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 19 JAN. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le 19 JAN. 2021

AR PRÉFECTURE

DOTATION DE SOLIDARITE - COMPLEMENT POUR SCOLARISATION DES ENFANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES DANS LES ECOLES EXTERIEURES

Numéro de l'acte : 2021D7_6_22

Date de la décision : 18/01/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210118-2021D7_6_22-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 19/01/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Finances locales / Contributions budgétaires

Document : [99_DE-082-248200016-20210118-2021D7_6_22-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 19/01/2021 16:16:30

Date d'envoi de l'acte : 19/01/2021 16:18:42

Date de réception de l'AR : 19/01/2021 16:23:33